RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00263
Numéro SIREN : 503 930 687
Nom ou dénomination : L.S.H.

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2018 sous le numéro de dépôt 1690

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SARL LSH — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 1 Cours Gay-Lussac 87000 LIMOGES — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 0 3 9 3 0 6 8 7 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2017

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	297354	AG 264935	32418
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	15605	AU 13919	1685
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1273538	CV	1273538
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	11827	BI	11827
	TOTAL (II)	BJ	1598324	BK 278854	1319469
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	157198	BY	157198
	Autres créances (3)	BZ	165290	CA	165290
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	500000	CE	500000
	Disponibilités	CF	26601	CG	26601
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15055	CI	15055
	TOTAL (III)	CJ	864145	CK	864145
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2462469	1A 278854	2183614

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de Liasse V5.6.0

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise SARL LSH — Néant ☐ *

Exercice N 30112017

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 402000)		DA	402000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	40200
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	934985
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	552622
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	1929807
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	81113
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	45659
	Dettes fiscales et sociales		DY	127034
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	253807
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2183614

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	253807
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SARL LSH — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1016250	FH		FI	1016250	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1016250	FK		FL	1016250	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	10413	
	Autres produits (1) (11)					FQ	37	
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**					FR	1026701	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	302415	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6880	
	Salaires et traitements *					FY	341258	
	Charges sociales (10)					FZ	141090	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	2220	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	-14	
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**					GF	793850	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	232851	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	445328	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1990	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	447319	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	447319	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	680170	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise SARL LSH — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	58894
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	58894
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	-58894
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	68654
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1474021
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	921398
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	552622

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	10413
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	20274
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9 20274	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Détail en annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Ioop V3.6.8

KPMG Entreprises
Vienne/Limousin
Bureau de Brive-La-Gaillarde
1 Rue Alfred Deshors
Le Mazaud - CS 30307
19316 Brive Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 55 17 06 00
Télécopie : +33 (0)5 55 17 98 71
Site internet : www.kpmg.fr

SARL L.S.H.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le

30.11.2017

Ce rapport contient 6 pages

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

A Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
2	Principes, règles et méthodes comptables	1
3	Informations relatives au bilan	2
3.1	Bilan actif	2
3.2	Bilan passif	3
4	Informations relatives au compte de résultat	4

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

Document Classification: KPMG Confidential

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Souscription au capital de nouvelles filiales :

- JMR Consulting SAS
- AURA Recrutement SAS

Souscription à l'augmentation du capital de la SARL LS FORMATION.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

3 Informations relatives au bilan

3.1 Bilan actif

3.1.1 Liste des filiales et participations

Société	Capital détenu	Capitaux propres	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SAS LS DEVELOPPEMENT	100 %	952 233	813 160	6 203 975	325 434	50 000
SARL LS RECRUTEMENT	100 %	742 038	163 464	4 892 740	236 184	100 793
SAS MDA RECRUTEMENT	40 %	1 790 689	40 000	10 532 795	680 439	60 000
SARL LS FORMATION	100 %	- 86 811	20 000	312 878	- 63 882	0
SCI LS	99 %	30 764	990	47 796	29 764	24 467
SARL CONFORT ET SERVICES	36 %	ND	900	ND	ND	0
SAS LS GUERET	100 %	834 416	192 824	3 935 149	174 787	202 675
SAS ABM RECRUTEMENT	40 %	ND	40 000	ND	ND	0
SAS JMR CONSULTING	48 %	ND	15 000	ND	ND	0
SAS AURA RECRUTEMENT	15 %	ND	7 200	ND	ND	0

3.1.2 Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

Document Classification: KPMG Confidential

3.2 Bilan passif

3.2.1 Capital

Le capital est composé de 4.020 actions de 100 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions Parts sociales	Valeur
Position début de l'exercice	4.020	100 €
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	4.020	100

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

4 Informations relatives au compte de résultat

Votre société a consenti un abandon de compte courant au profit de la société LS Formation pour une somme de 47 289 € se décomposant en :

- Abandon pur et simple : 22 929 €
- Abandon assorti d'une clause de retour à meilleure fortune : 24 360 €

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

L.S.H
Société à responsabilité limitée au capital de 402 000 euros
Siège social : 25 Avenue des Bénédictins 87000 LIMOGES
503 930 687 RCS LIMOGES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2017 s'élevant à 552 622 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 552 622 euros

Un prélèvement sur le compte "autres réserves" .....233 288 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à ..... 785 910 euros

A titre de dividendes aux associés ..... 785 910 euros
Soit 195,50 euros par part

Conformément à l'article 15 des statuts, les associés décident de procéder à une répartition inégalitaire des dividendes, à savoir :

Monsieur Ludovic AUROUSSEAU, ... 357 274,69 euros
Monsieur Stéphane BOBIER, ... 428 635,31 euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

SB

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 785 910 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 novembre 2014 :110 550,00 euros, soit 27,50 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 110 550,00 euros

Exercice clos le 30 novembre 2015 :347 100,00 euros, soit 86,34 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 347 100,00 euros

Exercice clos le 30 novembre 2016 :496 349,40 euros, soit 123,47 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 496 349,40 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

